## Secteur Formation - Emploi des Jeunes - Prévention - Attribution de subventions

*M. LE MAIRE, Rapporteur :* La Commission Formation - Emploi des Jeunes - Prévention réunie le 17 mars 1995 propose l'attribution de subventions au titre de l'exercice 1995.

	Attribué en 1994	Montant de la demande 1995	Proposition 1995
Association Réseau d'Echanges et de Savoir	20 000 F	30 000 F	30 000 F
Association Planoise Football Club	-	5 000 F	5 000 F
Association Sportive Brulard	-	5 000 F	5 000 F
Association Brulard 2000 pour journal «Ascenseur»	-	5 000 F	5 000 F
Association d'Aide aux Victimes d'Infractions (Orchamps)	21 444 F		1 000 F (2 <sup>ème</sup> répartition) (18 755 F déjà versés en 1995)
Comité Départemental de Prévention de l'Alcoolisme (programme de prévention Toxicomanie pour les 9 à 12 ans)	-	30 000 F	30 000 F
ADDSEA Groupe Ressource Toxicomanie	5 000 F	2 500 F	2 500 F

Par ailleurs, le Service Prévention prendra en charge, à hauteur de 1 000 F, des dépenses relatives à des actions menées sur le quartier des Acacias dans le cadre des relations parents/enfants autour d'activités ludiques et éducatives. Cette somme sera imputée au chapitre 945.92 article 609 code service 47040 du budget de l'exercice courant.

La dépense, soit 78 500 F sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif 1995, chapitre 945.92/657.95005.47040.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.